



IMPACTS DE LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A MADAGASCAR: ENJEUX, LIMITES ET PERSPECTIVES

¹MAMIARISOA Jean Edith Françoise, ²RAHERIVELO Floris, ³BELA Christian,

¹Docteur en Science Sociale, Université de Toamasina Madagascar

²Doctorant en Sciences économiques ; Université de Toamasina Madagascar

³Professeur en Sciences Economiques, Université de Toamasina Madagascar

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.22829708>

Résumé

L'éducation est l'un des principaux moteurs du développement à l'échelle mondiale. Madagascar est confronté à des difficultés au niveau de son système éducatif. Le coût de l'éducation ne cesse d'augmenter, tandis que sa qualité se dégrade considérablement. L'accès à un enseignement primaire universel et gratuit constitue une des principales composantes du droit à l'éducation et des aspects juridiques liés à ce droit fondamental. La question de recherche est la suivante: dans quelle mesure la gratuité de l'enseignement primaire à Madagascar contribue-t-elle réellement à l'amélioration de l'accès à l'éducation et au développement du système éducatif? La recherche bibliographique, entretient auprès de services concernés et des observations participatives, une enquête a été menée auprès de deux cent parents d'élèves au niveau primaire. Les résultats montrent que 74% des répondants sont de sexe féminin. Environ 23% ont terminé l'étude au niveau primaire, 27% au niveau secondaire et 2% en niveau universitaire. Au niveau du cycle primaire, le taux de promotion est de 73, 2% et le taux de redoublement de 19,7%. Les résultats sont nettement plus défavorables dans le milieu rural avec un taux d'alphabétisation de 7,7% contre 4,9% pour le milieu urbain. À Madagascar, l'éducation figure parmi les priorités du Gouvernement dans le cadre du Plan national de développement et s'inscrit également dans l'Initiative pour l'émergence de Madagascar, lancée en 2018. Néanmoins, d'importants défis restent à relever. Selon l'enquête du Tableau de bord des politiques mondiales de l'éducation en 2021, seuls 3,8 % des d'élèves de la quatrième année de primaire participant aux évaluations acquièrent 80 % des compétences minimales requises en lecture, en écriture et en mathématiques. Les autorités communales sont aussi conviées à apporter leurs contributions, car tout le monde sait que la commune perçoit plusieurs impôts et taxes. La gratuité doit être accompagnée de réformes structurelles pour produire un impact durable sur le développement éducatif et économique du pays.

Mots clés: capital humain, enseignement primaire, éducation, Madagascar, parent d'élève

Abstract

Education is one of the main drivers of global development. Madagascar faces challenges within its education system. The cost of education continues to rise, while its quality is deteriorating significantly. Access to universal



and free primary education is one of the key components of the right to education and the legal aspects associated with this fundamental right. The research question is as follows: To what extent does free primary education in Madagascar actually contribute to improving access to education and the development of the education system? Through literature review, interviews with relevant agencies, and participatory observations, a survey was conducted among two hundred parents of primary school students. The results show that 74% of respondents are female. Approximately 23% completed primary school, 27% completed secondary school, and 2% completed university. At the primary level, the promotion rate is 73.2% and the repetition rate is 19.7%. The results are significantly worse in rural areas, with a literacy rate of 7.7% compared to 4.9% in urban areas. In Madagascar, education is among the government's priorities under the National Development Plan and is also part of the Initiative for the Emergence of Madagascar, launched in 2018. Nevertheless, significant challenges remain. According to the 2021 Global Education Policy Scorecard survey, only 3.8% of fourth-grade students participating in assessments achieve 80% of the minimum required proficiency in reading, writing, and mathematics. Local authorities are also called upon to contribute, as everyone knows that municipalities collect various taxes and fees. Free education must be accompanied by structural reforms to have a lasting impact on the country's educational and economic development.

Keywords: education, human capital, Madagascar, parent, primary education

I. INTRODUCTION

L'éducation constitue un levier fondamental du développement économique et social. À l'échelle internationale, la gratuité de l'enseignement primaire est reconnue comme un droit fondamental depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme et constitue un objectif majeur des politiques éducatives modernes (UNESCO, 2006). Permettant à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation et réduire les inégalités sociales et économiques, la gratuité de l'enseignement désigne le principe selon lequel l'accès à l'éducation est assuré sans frais directs pour les apprenants ou leurs familles, les coûts étant pris en charge principalement par l'État ou des institutions publiques. Comme l'éducation est un bien comme les autres, les coûts constituent le principal déterminant de sa demande. Lorsque ceux-ci sont élevés, ils deviennent difficiles à supporter par les ménages malgaches, lesquelles préfèrent par la suite professionnaliser leur descendance. Effectivement, ces coûts ne sont pas uniquement les dépenses directes, ils comprennent également la contribution potentielle de l'enfant au revenu du ménage. En d'autres termes, le coût d'opportunité élevé de la scolarisation les en dissuade. Pire encore, même l'école gratuite devient inabordable pour certaines familles. La pauvreté et la déscolarisation constituent un cercle vicieux. À Madagascar, l'État a affirmé le principe de gratuité de l'enseignement primaire public afin de favoriser l'accès universel à l'éducation. Cependant, malgré cette volonté politique, des défis



persistent dans la mise en œuvre effective de cette mesure. La problématique de ce manuscrit s'intéresse à poser la question suivante : dans quelle mesure la gratuité de l'enseignement primaire à Madagascar contribue-t-elle réellement à l'amélioration de l'accès à l'éducation et au développement du système éducatif ? Dans cet optique, nous avons retenus les hypothèses suivantes : (i) la gratuité favorise l'accès à l'éducation; et (ii) la gratuité présente toutefois des limites en termes de qualité et de financement.

II. MATERIELS ET METHODE

II.1. Matériels de l'étude

L'accès à un enseignement primaire universel et gratuit constitue une des principales composantes du droit à l'éducation et des aspects juridiques liés à ce droit fondamental. L'exigence de la gratuité de l'enseignement primaire est présente dès la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Par la suite cette obligation se précise dans la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement de l'UNESCO (1960) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), puis approfondie par les observations générales 11 et 13 de ce Pacte. L'accès universel à l'éducation primaire constitue aujourd'hui l'un des objectifs du Cadre d'action de Dakar pour la mise en œuvre de l'éducation pour tous et le deuxième objectif du Millénaire pour le développement. En dépit de ces évolutions, la gratuite au niveau primaire est loin d'être acquise dans le monde.

II.1.1. Approche définitionnelle

Selon Emile DURKHEIM (1922) « l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ». Tandis que pour T.W.Schultz et G Becker (1964) « l'éducation est un paramètre qui définit la mesure, le poids et l'importance de la ressource humaine dans le processus de production ». Pour l'Etat malgache, l'éducation est définie par la loi 94-0336 du 13 mars 1995 portant sur l'orientation générale du système d'éducation et de la formation à Madagascar qui stipule dans son article premier que l'éducation est un droit reconnu à toute personne: enfants, adolescents et adultes. L'article 22 formule sa définition de la manière suivante: « les besoins d'apprentissage fondamentaux des enfants, des adolescents, et des adultes sont variés, et il convient pour les satisfaire de recourir à des systèmes de formation diversifiés: comme l'enseignement ou l'éducation formelle » (MENRS, 1995).

II.1.2. Concept théorique de l'éducation : théorie du capital humain



La théorie du capital humain, développée notamment par Gary Becker et Theodore Schultz, établit un lien direct entre l'éducation, les compétences et la performance économique. Cette théorie considère que l'éducation est un investissement qui permet d'augmenter les compétences, les connaissances et les capacités des individus, ce qui se traduit par une hausse de leur productivité. Selon Gary Becker, le capital humain désigne l'ensemble des compétences, connaissances, expériences et aptitudes qu'un individu acquiert grâce à l'éducation, la formation et la santé. L'éducation est un investissement économique, au même titre que l'achat d'une machine, car elle permet d'augmenter la productivité et les revenus futurs. La théorie du capital humain considère que : (i) les connaissances, compétences, expériences et qualifications des individus constituent un capital, au même titre que le capital physique (machines, équipements) ; et (ii) l'éducation et la formation sont des investissements qui améliorent la productivité des individus. Ces investissements génèrent des rendements économiques, notamment sous forme de : salaires plus élevés, meilleure employabilité et croissance économique accrue. Comme principes fondamentaux: (i) l'individu comme investisseur (chaque personne investit dans son éducation (temps, argent, effort) en espérant un bénéfice futur) ; (ii) lien entre éducation et productivité (plus le niveau d'éducation est élevé, plus la productivité du travailleur augmente) ; et (iii) rendement du capital humain (l'investissement éducatif produit des gains individuels comme les revenus et collectifs comme la croissance économique). L'État peut intervenir pour financer l'éducation, car ses bénéfices dépassent l'intérêt individuel (externalités positives). La théorie du capital humain se limite à des divers points car en premier lieu elle suppose que le marché du travail valorise toujours les compétences (ce qui n'est pas toujours le cas). Ensuite, elle néglige parfois les facteurs sociaux (origine sociale, réseau, discrimination). Enfin, cette théorie peut conduire à une vision trop « économique » de l'éducation, en oubliant ses dimensions sociales et culturelles.

II.2. Méthodologie adoptée

Autre que la recherche bibliographique, entretient auprès de services concernés et des observations participatives, une enquête a été menée auprès de deux cent (200) parents d'élèves au niveau primaire dans trois régions (Analanjirifo, Atsinanana et Alaotra-Mangoro). Il s'agit d'une étude transversale rétrospective, réalisée pour obtenir des données primaires concernant la perception des parents d'élève sur la gratuité de l'enseignement primaire dans le but de reformuler des perspectives d'avenir. De manière générale, les critères d'inclusion reposaient sur la condition d'être parents d'élève au niveau primaire depuis au moins deux ans avant l'étude. Afin de respecter la représentativité de l'échantillon,

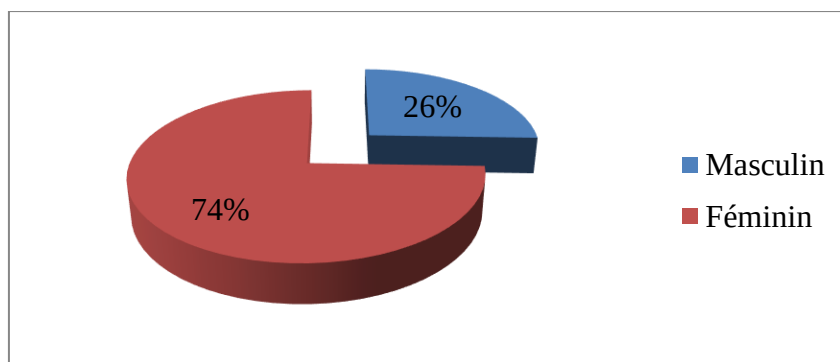


nous avons pris au hasard ces parents. Les données recueillies ont été traitées sous Windows Word et Excel et les résultats bruts de l'enquête et analysées avec le logiciel SPSS.

III. RESULTATS OBTENUS

Dans le cadre de cette étude, nous avons sélectionné les genres des enquêtés le plus hétérogène possible. La sélection a été réalisée d'une manière aléatoire.

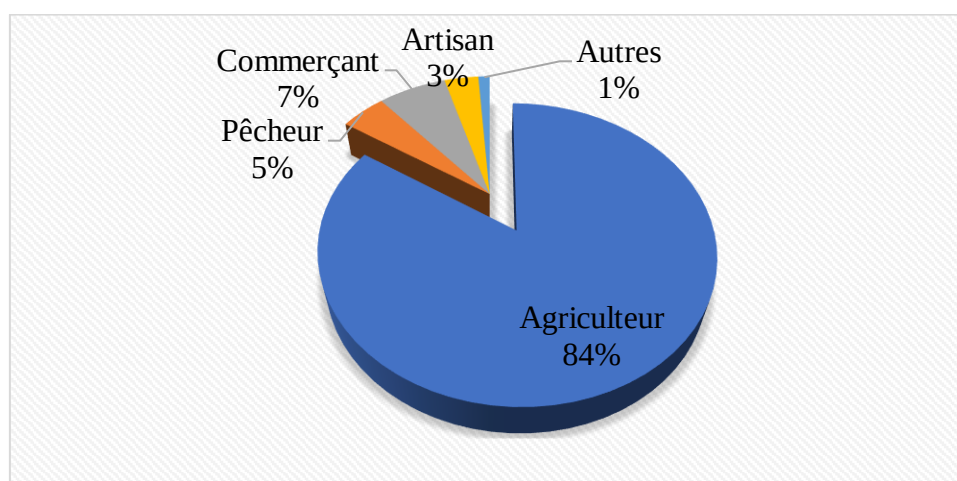
Figure 1. Répartition des répondants selon leur genre



Source: Auteurs, 2025

Parmi les enquêtés, nous avons trouvé que 74% des répondants sont de sexe féminin. La figure suivante montre la répartition des répondants selon leur catégorie socioprofessionnelle.

Figure 2. Catégorie socioprofessionnelle



Source: Auteurs, 2025

Les résultats ont pu montrer qu'environ 84% des parents d'élève cibles sont des agriculteurs, contre 7% sont des commerçants, 5% sont des pêcheurs privé et 3% sont des artisans.



Tableau 1. Niveau de scolarisation des parents

Niveau	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Universitaire
Proportion	48%	23%	27%	2%
Effectif	96	46	54	4

Source: Auteurs, 2025

La majorité des enquêtés n'ont jamais été à l'école. Pourtant, environ 23% ont terminé l'étude au niveau primaire, 27% au niveau secondaire et 2% en niveau universitaire.

Tableau 2. Information sur la gratuité de l'enseignement primaire

Information	Informé	Non informé	Total
Proportion	71%	29%	100%
Effectif	142	58	200

Source : Notre enquête, 2025.

Ce tableau montre que malgré l'existence de la gratuité de l'enseignement primaire communiqué par divers canaux d'information à l'intérieur de la frontière, une grande partie des parents (29%) ne sont encore informé sur sa présence et moins sur ses processus.

Tableau 3. Accord à l'importance de la gratuité

Accord	Moins importante	Importante	Très importante	Total
Proportion	9%	26%	65%	100%
Effectif	18	52	130	200

Source : Auteurs, 2025

Une grande partie des parents d'élève au niveau primaire accorde une grande importance à la gratuité de l'enseignement. Seul 9% confirmaient le cas contraire.

Tableau 4. Nature de l'impact de la gratuité

Nature	Proportion	Effectif
Minimisation des dépenses	63%	126
Financement des fournitures scolaire	33%	66
Autres	4%	8

Source : Auteurs, 2025

Les parents affirmaient que la gratuité de l'enseignement primaire leur permet de minimiser les dépenses dans le ménage d'une part et de financer les fournitures scolaires de leurs enfants d'autre part.



III.1.4.3. Rendements scolaires

Tableau 5. Rendements scolaires au niveau primaire, par milieu

Milieu	Promotion	Redoublement	Abandon	Total
Urbain	80,1	15,0	4,9	100,0
Rural	71,2	21,1	7,7	100,0
Ensemble	73,2	19,7	7,1	100,0

Source: Auteurs, 2025

Au niveau du cycle primaire, le taux de promotion est de 73,2% et le taux de redoublement de 19,7%. Donc, 7,1% des enfants sortent du système scolaire au cours de leur fréquentation du cycle primaire. Les résultats sont nettement plus défavorables dans le milieu rural avec un taux d'alphabétisation de 7,7% contre 4,9% pour le milieu urbain. En effet, Madagascar ne dispose pas encore suffisamment d'infrastructures nécessaires par exemple : écoles publiques, ou enseignants pour pallier ce décalage.

Tableau 6. Rendements scolaires au niveau primaire, selon le groupe socioéconomique

	Promotion	Redoublement	Abandon	Total
Cadre supérieur	92,9	6,1	1,0	100
Cadre moyen ou agent de maîtrise	71,6	21	7,4	100
Ouvrier ou salarié qualifié	82,2	13,8	3,9	100
Ouvrier non qualifié	81,9	13	5,2	100
Manceuvre	74	20,7	5,3	100
Salarié rémunéré	84,7	15,3	NS	100
Indépendant	77,6	17,2	5,2	100
Chômeur	84,8	10,7	4,5	100
Inactif	68,9	20,8	10,3	100
Petit exploitant agricole	70,5	21,4	8,1	100
Moyen exploitant agricole	71,2	21	7,8	100
Grand exploitant agricole	72,5	23	4,6	100
Pêcheur	66,9	22,1	11	100
Autre	87,7	NS	12,3	100
Ensemble	73,2	19,7	7,1	100



Source: Auteurs, 2025

Les abandons sont relativement plus fréquents et dépassent les 100% pour les ménages dirigés par les inactifs, les pêcheurs et autres catégories. Les redoublements dépassent les 20% pour les enfants d'agriculteurs notamment. Ceci s'explique du moins par l'environnement où vivent ces élèves, en effet, on trouve un taux de participation élevé dans les familles instruites ou des familles qui ont assez de revenu pour subvenir à l'étude de leurs enfants. Contrairement à des familles non instruites et pauvre.

Tableau 7. Rendements scolaires au niveau primaire, selon le niveau d'instruction du chef de ménage

	Promotion	Redoublement	Abandon	Total
Sans instruction	68,6	24,7	6,7	100
Primaire	72,5	19,2	8,3	100
Secondaire	79,9	16,8	3,4	100
Supérieur	77,7	17,8	4,5	100
Ensemble	73,2	19,7	7,1	100

Source: Auteurs, 2025

Les rendements scolaires sont généralement meilleurs au fur et à mesure que le chef de ménage est plus instruit. Si 69 élèves sur 100 du primaire sont promus pour les ménages dont le chef est classé "sans instruction", ce rapport est de près de 78 sur 100 pour les chefs de ménage de niveau d'instruction "supérieur".

IV. DISCUSSION ET RECOMMANDATION

IV.1. Défis et réformes du système éducatif malgache

À Madagascar, l'éducation figure parmi les priorités du Gouvernement dans le cadre du Plan national de développement et s'inscrit également dans l'Initiative pour l'émergence de Madagascar, lancée en 2018. Le Plan sectoriel de l'éducation 2018-2022 établit des objectifs ambitieux pour l'amélioration de l'accès de tous les enfants en âge d'être scolarisés à une éducation de qualité. Il s'agit notamment : i) du développement progressif d'une éducation préscolaire ; ii) de la mise en place d'une nouvelle structure pour une éducation fondamentale d'une durée de neuf ans ; iii) de l'amélioration de l'enseignement secondaire général ; iv) de la réduction du taux d'analphabétisme ; v) de la promotion de l'éducation inclusive ; vi) de la promotion de la citoyenneté et du civisme ; et vii) de l'amélioration de la gestion et de la gouvernance scolaires. Néanmoins, d'importants défis restent à relever. Selon l'enquête du Tableau de bord des politiques mondiales de l'éducation (2021), seuls 3,8 % des élèves de la quatrième année



de primaire participant aux évaluations acquièrent 80 % des compétences minimales requises en lecture, en écriture et en mathématiques. La pandémie de COVID-19 est venue s'ajouter à ces défis, entraînant des fermetures d'écoles qui ont conduit à l'absentéisme et à l'abandon scolaire, ainsi qu'à des pertes d'apprentissage. Au-delà de la crise sanitaire, le système éducatif doit chaque année faire face à des dégâts causés par les aléas climatiques, notamment les cyclones, les inondations et les sécheresses.

Le bilan des objectifs du Plan sectoriel de l'éducation révèle que de nombreux défis persistent. Les taux de redoublement et d'abandon à Madagascar restent élevés. Dans l'enseignement primaire, le taux de redoublement est passé de 23 % en 2018- 2019 à 31 % en 2019-2020, loin de l'objectif de 11 % fixé par le Ministère de l'Enseignement National (MEN) pour 2022. Le taux d'achèvement du cycle primaire était à peine supérieur à 50 % en 2020, alors que l'objectif était fixé à 69 % pour cette année (MEN, 2023). Les pouvoirs publics ont déployé des efforts en matière de financement du secteur éducatif, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre d'enseignants et par la construction de nouvelles salles de classe au cours des dernières années dans les écoles publiques. Mais malgré la hausse du nombre d'enseignants, le ratio élèves/enseignant dans les écoles primaires publiques reste élevé, autour de 40 élèves par enseignant au cours des dernières années. Le Plan sectoriel de l'éducation souligne par ailleurs que la distribution des enseignants entre régions et écoles ne suit pas encore des règles claires et optimales, et que des améliorations sont nécessaires pour réduire les disparités existantes (UNICEF, 2023).

IV.2. Le coût comme barrière économique de l'accès à l'éducation ?

En plus du comportement de la population et de la plupart des jeunes, il y a encore d'autres facteurs qui nuisent au bon fonctionnement de l'enseignement, dans le district. Entre autres, on peut citer le coût de l'éducation, et le manque d'infrastructure. Comme il a été vu auparavant, les ménages prennent part au financement de l'éducation de leurs enfants dans les écoles publiques. Or, la gratuité des frais scolaires constitue l'un des facteurs importants pour l'atteinte d'une scolarisation universelle, à Madagascar. Cependant, le non gratuité des frais scolaires s'avère impossible dans la plupart des écoles primaires. Il existera toujours des frais informels que les parents sont obligés de payer (OMD, 215). La mise en place des associations des parents d'élèves (F était dans le seul but de collecter des fonds pour rémunérer les enseignants non fonctionnaires, pour les couches sociales les plus vulnérables, ne pouvant rien investir dans l'éducation de leurs enfants. La notion de coût est différente, suivant les domaines. Mais en général, le coût c'est l'ensemble des dépenses, aussi bien financières que temporelles. Cela se traduit



en effort et en investissement personnel, que chacun doit supporter, dans le but d'en tirer profit. Le coût de l'éducation se présente de deux manières : le coût direct : « financier » et le coût indirect: « temporel».

La statistique montre que 80 % de la population de la commune sont des agriculteurs. Toutes leurs activités : cultures vivrières ou fruitières, ou bien commerciales, ainsi que les différentes formes d'élevage, ne peuvent satisfaire tous leurs besoins. Ainsi, c'est pour cette raison qu'ils ne peuvent pas honorer toutes les charges indispensables à la scolarisation de leurs enfants : frais de scolarité, cotisations, achat de fournitures scolaires, etc... Tandis que, le coût indirect de l'éducation est perceptible à travers la mauvaise qualité du service, qui entraîne l'inefficacité du système éducatif. Dans ce cas, plusieurs élèves redoublent leur classe. Exemple, si le niveau primaire dure normalement cinq ans, il peut aller jusqu'à sept ans, si l'élève redouble deux fois. Il en est de même, si l'élève redouble dans les deux niveaux suivants. Il perd ainsi beaucoup trop de temps dans le système, alors qu'il doit être déjà dans le secteur productif.

IV.3. Rôle des parents d'élèves

Dans la plupart des écoles, collèges et lycées publics, l'Etat n'est pas en mesure de prendre en charge toutes les dépenses pour les services d'éducation. Les parents d'élèves doivent donc participer pour pouvoir éduquer leurs enfants. A titre d'exemple, pour l'année scolaire 2014/2015, environ 9% des personnels des lycées publics sont subventionnés par le l'Association des Parents d'élèves. Les ménages dépensent (20 000 Ar) pour les coûts de scolarisation de leurs enfants. Pour une année scolaire, un ménage dépense, en moyenne, 70 800 Ariary par enfant scolarisé. Par conséquent, les parents sont limités par des contraintes financières dans la scolarisation de leurs enfants. Les ménages pauvres, qui cherchent aujourd'hui ce qu'ils vont manger, ne seraient jamais capables d'envoyer leurs enfants à l'école, sans la volonté de l'Etat, de faire de l'éducation un service gratuit pour l'ensemble de la population. Les dépenses scolaires incluent les droits de scolarité (qui n'existent pas au niveau primaire pour les établissements publics), les frais d'écologie, le transport et la nourriture. Elles augmentent au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève. A titre d'exemple, pour une année scolaire, si le transport pour l'école coûte 43 800 Ariary par individu scolarisé, dans le niveau primaire, ce frais atteint 106 000 Ariary dans le niveau universitaire. De plus, si les dépenses de fournitures scolaires coûtent seulement 7 100 Ariary dans l'éducation primaire, elles s'élèvent à 41 700 Ariary pour le niveau d'études supérieures. Ainsi, les enfants issus de parents pauvres n'ont pas la possibilité de continuer un niveau plus élevé.



IV.4. Recommandations

Les autorités, tant administratives que politiques, ne doivent pas rester indifférentes aux problèmes touchant de près l'enseignement. Ils doivent assumer leurs responsabilités, pour améliorer la qualité de cet enseignement. Les autorités qui doivent participer à cette entreprise sont : la région, la commune et les Fokontany. Il va de soi que les premiers responsables qui sont directement impliqués dans cette initiative sont : le Ministère de l'enseignement national (MEN), la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) et la Circonscription scolaire (CISCO). La Région a un rôle très important à jouer dans le développement général de toutes les localités se trouvant dans sa circonscription administrative. Dans certaines régions, beaucoup d'endroits sont encore enclavés, si bien que beaucoup d'enseignants refusent de s'y rendre. La raison en est que les voies de communications ne sont pas accessibles : ni les vélos, ni les vélomoteurs ne peuvent circuler aisément. En plus de cela, même les moyens de communication font défaut, par exemple il n'y pas de téléphone, ni de radio, ni de télévision. C'est pourquoi les autorités de la région doivent mettre en place des infrastructures, telle la construction de routes, la mise en place des infrastructures de communication téléphonique et la radio. Le financement de tous ces projets pourrait être réalisé à partir des impôts perçus par la région. Les autorités communales sont aussi conviées à apporter leurs contributions, car tout le monde sait que la commune perçoit plusieurs impôts et taxes. De ce fait, on doit utiliser cet argent, pour continuer ce qu'a déjà fait la région, pour la construction de routes, jusqu'au fin fond de la campagne. Chaque commune doit posséder un plan de développement communal, que l'on doit exécuter avec le budget, dont les communes disposent, à travers ses recettes, et à travers la participation de la population sous son autorité. A cet effet, on doit réhabiliter les routes très endommagées reliant la commune et les Fokontany. Par la suite, il appartiendra au Fokontany de les entretenir, au jour qui les conviennent.

Conclusion

La gratuité de l'enseignement primaire à Madagascar constitue une avancée importante en matière d'accès à l'éducation. Elle a permis d'augmenter significativement le taux de scolarisation et de réduire certaines inégalités sociales. Cette politique reste insuffisante en raison de nombreux défis liés au financement, à la qualité de l'enseignement et aux infrastructures. Le Ministère de l'Education Nationale a un rôle important à jouer dans le redressement de l'enseignement. De ce fait, il lui appartient de recruter les enseignants dont les écoles ont besoin, car on constate que le nombre d'élèves sous la responsabilité des enseignants dépasse énormément les normes requises. La gratuité doit être accompagnée de réformes structurelles pour produire un impact durable sur le développement éducatif et économique du pays.



Revue-IRS



**Revue Internationale de la Recherche Scientifique
(Revue-IRS)**

ISSN : 2958-8413

Références bibliographiques

- [1] Aide et Action International. OMD 2015 : le mirage ! Des voix citoyennes sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Septembre 2010
- [2] Artaud, G. (1989). L'Intervention éducative : au-delà de l'autoritarisme et du laisser-faire. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- [3] Becker G. S “ Human Capital”, Colombia University press, for the National Bureau of Economic Research, New York, 1964.
- [4] Emil DURKHEIM, « Education et sociologie », Chicoutimi, Québec, 1922
- [5] République de Madagascar, loi 94-033 du 13 mars 1995
- [6] UNESCO. 1984. The drop-out problem in primary education: some case studies. Bangkok, Regional Office for Education in Asia and the Pacific.